



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : LYADIS IMMOBILIER - SIRET 53046976600030

Référence et Intitulé : LF273-1 - Plan Pluriannuel de Travaux & DPE

Durée : 7h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Tout professionnel de l'immobilier.

Objectifs pédagogiques

Comprendre l'aspect réglementaire et technique du DTG - PPT et DPE Collectif.
Analyser un DTG - PPT et un DPE Collectif par rapport aux obligations légales.
Analyser l'état d'un immeuble en copropriété et identifier ses besoins de travaux.
Savoir définir les moyens techniques, temporels et financiers permettant d'anticiper les pathologies et rénover énergétiquement un bâtiment.

Pré-requis

Aucun.

Programme

Matin

- 1 - Rappel des actualités réglementaires en lien avec le DTG-PPT et le DPE Collectif.
 - Le statut de la copropriété (Loi n°65-557 du 10 juillet 1965, Décret n°67-223).
 - Les obligations liées au PPT : Carnet d'entretien, fiche synthétique, etc...
 - Les diagnostics obligatoires en copropriété.
- 2 - L'obligation d'établir un projet de DTG-PPT.
 - Le cadre juridique : Loi ALUR et Décret 2016-1965.
 - Le contenu du diagnostic & exemples.
 - Les conditions de réalisation.
 - La qualité des prestataires.
- 3 - Analyse de l'état apparent du bâtiment.
 - Les modes constructifs.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Les matériaux et produits de la construction.
- Les équipements techniques.
- Le confort acoustique dans les bâtiments.
- Les pathologies du bâtiment et des équipements.

4 - Feuille de route indicative des travaux collectifs à réaliser sur la base de trois critères et avec une estimation sommaire des coûts, de la temporalité et de la performance attendue.

- Urgents à engager.
- Prioritaires.
- Recommandés.

5 - Etude de cas en sous-groupe d'un projet de travaux de conservation du bâti (phasage, chiffrage et échancier) puis restitutions.

Après-midi

1 - Questionnement et Apport théorique : Qu'est-ce qu'une rénovation énergétique ?

- La thermique et l'hygrométrie des bâtiments.
- Les possibilités d'amélioration de l'enveloppe thermique et de réhabilitation.
- Le DPE Collectif et les différences avec l'Audit Energétique.

2 - Exercice - étude de cas en sous-groupe et restitutions.

- Déterminer les parties à rénover les plus urgentes.
- Que pouvez-vous en déduire sur les étapes d'une rénovation énergétique ? (Problématiques à traiter, Hiérarchie des travaux, intervenants, phasage)

3 - Etude de documents en binôme : Rappel des politiques de rénovation énergétique et aides incitatives 2025.

4 - Apport théorique via du questionnement.

- Rappel sur les déperditions thermiques d'un bâtiment collectif.
- Isolation & Améliorations passives du confort d'hiver et d'été : la performance de l'enveloppe, le déphasage thermique, la ventilation mécanique et naturelle, l'occultation solaire.
- Chauffage : Quelles alternatives pour un système de chauffage ancien, sur quels critères choisir ?
- Réduire la consommation des systèmes actifs : Chauffage et Ecs collective, Eclairage des communs, Régulation intelligente ... ?
- Comment intégrer les énergies renouvelables (EnR) dans un projet de rénovation ?

5 - Etude de cas en binôme via un Audit Energétique simplifié sur un projet de rénovation thermique en copropriété puis restitutions.

- Analyse des déperditions.
- Analyse des travaux proposés dans l'Audit simplifié. - Quels travaux sont prioritaires ?
- Quels sont ceux ayant le meilleur ROI en intégrant les aides 2025 ?
- Comparaison avec l'audit énergétique Réel d'un bureau d'étude pour le même bâtiment.
- Quels sont les travaux à prévoir ? Quels sont les travaux liés et embarqués ?





PROGRAMME DE FORMATION

- Quels sont leurs coûts et les aides associées : CEE, MPR Copro, Eco Ptz, Aides Locales,... ?
- Proposer un protocole d'accompagnement de la copropriété via un planning des différents acteurs et préciser les garanties proposées.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Jeux de Rôle, Travaux en sous groupe, Cas pratiques, Analyse de pratique, Questionnement via des supports visuels.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Modalités et délais d'accès :

Connexion à la formation en classe virtuelle via l'espace apprenant sur la Plateforme F, le jour de la formation, 10 minutes avant l'heure du début de la session.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la formation disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.plateformef.com

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %

Coordonnées pour support :

- e-mail : info@lyadis-immobilier.com
- Téléphone : 04 81 65 63 15

Matériel nécessaire

Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE